

VILLEURBANNE LOGEMENT

Pourquoi des locataires de Cosy Home grelottent



■ La résidence connaît des problèmes de chauffage récurrents depuis plusieurs mois. Photo Emmanuelle BABE

Depuis l'automne, la résidence d'appartement meublés de La Perralière connaît des problèmes récurrents de chauffage. Une expertise est en cours à la suite de l'assignation formulée par la copropriété.

“ Ma fille dort tout habillée et sous deux couettes ! ”
La mère d'une étudiante locataire

« Cosy Home ? » Pas vraiment pour les 60 locataires qui grelottent depuis plusieurs semaines dans cette résidence de 270 appartements meublés, gérés par l'exploitant Cosy Home Hermès. Bien connue des habitants de La Perralière, cette barre imposante située rue du 1^{er} Mars-1943 connaît, depuis l'automne, des problèmes récurrents de chauffage. Lesquels sont devenus insupportables maintenant que l'hiver est installé.

« Ma fille m'a dit qu'il faisait 12 °C dans son appartement. Elle dort tout habillée, avec deux couettes ! », s'indigne la mère d'une étudiante locataire de 20 ans, qui vit en Suisse. « La climatisation ne marchait pas au mois d'août et maintenant, c'est le chauffage qui est défaillant. Nous lui avons fourni un chauffage d'appoint, mais cela ne suffit pas. Dans l'urgence, Cosy Home également a donné des chauffages d'appoint aux locataires concernés », poursuit-elle. Cette mère de famille a de nouveau contacté *Le Progrès*, mardi soir : le chauffage d'appoint de sa fille est tombé en panne et elle n'avait aucune solution en début de soirée...

Des radiateurs en stock

La régie Foncia, syndic depuis deux ans de la résidence dont elle gère les parties communes, ne nie pas les problèmes. Au contraire. Elle confirme que le système de chauffa-

ge, installé sur la toiture et dans les sous-sols, tombe régulièrement en panne. C'est pour cela que la copropriété a assigné en justice, il y a un an et demi environ, le constructeur de la résidence – un immeuble de bureaux transformé, en 2007, en logements – et le chauffagiste. Une expertise est en cours, qui déterminera qui est responsable des dysfonctionnements et, surtout, qui doit payer si l'installation doit être remplacée. « Actuellement, ce sont les copropriétaires qui assument les coûts de remplacement des ventilo-convertisseurs, de 2 200 € à 3 000 € pièce. En octobre et novembre, 13 appareils sont tombés en panne. On en a fait stocker une dizaine afin de pouvoir les remplacer rapidement. Mais encore faut-il que nous ayons le bon modèle à disposition », explique une représentante de Foncia Lyon.

« Nous faisons le maximum pour que les occupants concernés retrouvent du confort. » Les conclusions de l'expert sont espérées en 2018. « Ce genre de procédure met en œuvre plusieurs entreprises, donc autant de possibilités de renvoi. Cela rallonge les délais », explique la régie, soulignant que « la garantie décennale s'applique sur ce genre d'équipement ». Les locataires n'ont plus qu'à s'armer de patience... jusqu'au printemps ?

Emmanuelle BABE

VILLEURBANNE MOBILISATION

Tonkin : l'école Lakanal occupée pour loger une famille à la rue



■ De sept parents la première nuit, ils sont une quinzaine ce mardi. Photo Jean-Christophe JANIN

L'école Lakanal, au Tonkin, est occupée depuis lundi par des militants du collectif « Jamais sans toit », afin de mettre à l'abri une famille à la rue. Sept membres du collectif, – parents d'élèves et enseignants – ont passé la nuit de lundi à mardi dans l'école et s'appréciaient à y dormir la nuit dernière. Ils accompagnent ce couple et leurs deux enfants, dont un garçon de 6 ans qui est élève à Lakanal. « Cette famille s'est tue pendant longtemps, car elle ne voulait pas stigmatiser

E. B.

VILLEURBANNE

Le cambrioleur avait laissé ses empreintes

Un Algérien de 28 ans, incarcéré à la maison d'arrêt de Corbas où il purge une peine de 12 mois de prison pour des cambriolages, a été extrait de sa cellule mardi.

Les policiers de la brigade de répression des cambriolages l'ont entendu dans le cadre d'un vol par effraction, commis le 10 juin 2017 rue Maryse-Bastié [Lyon 8^e] et une tentative, le 12 juin, avenue de la Rize à Villeurbanne.

Le suspect a été identifié grâce à son ADN. Il devrait être présenté au parquet de Lyon ce mercredi. Il avait été interpellé en flagrant délit de cambriolage le 15 juillet dernier par le même service enquêteur, puis jugé et condamné en comparution immédiate.

Il est sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français que la police aux frontières lui a notifié en prison.

VILLEURBANNE

Accident du travail : un homme électrocuté

Un accident du travail s'est produit, rue Richelieu, dans le quartier Maison-Neuve, en fin de matinée, ce mardi 5 décembre. Un ouvrier s'est électrocuté.

Les sapeurs-pompiers de Cusset et le SAMU l'ont pris en charge dans un état grave.

La Cave Mathelin
Un grand choix de vins & spiritueux

600 références de vins
Spiritueux, whiskies, rhums
Coffrets cadeaux
Accessoires

168, avenue Roger Salengro
69100 Villeurbanne - 04 37 42 55 71
Ouverture exceptionnelle lundi 18 et dimanche 24 décembre 2017